

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### VE142152 TIRE SEALANT - PREVENTIF Anti-Crevaison

## 1. Identification du produit chimique et de l'entreprise

Nom du produit : VE142152 TIRE SEALANT - PREVENTIF Anti-Crevaison

Code du produit : VE142152

UFI : 0RW0-10X5-R00Q-SMC9

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Préventif - Anti-crevaison

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : GS27.

Adresse : 540 rue Gilles de Gennes - Node Park Touraine.37310.TAUXIGNY.FRANCE.

Téléphone : 02 47 73 77 77. Fax : 02 47 37 38 66.

[www.gs27.com](http://www.gs27.com) / [accueil@gs27.com](mailto:accueil@gs27.com)

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë, Orale (Catégorie 4), H302

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Orale (Catégorie 2), Rein, H373

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cette section, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage du SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Mot d'avertissement : ATTENTION Pictogrammes de danger :

Mention(s) de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H373 Peut provoquer des lésions aux organes (Reins) en cas d'exposition prolongée ou répétée en cas d'ingestion.

Conseils de prudence) :



GHS07

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincer la bouche.

P314 Consulter un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Mentions de danger supplémentaires : aucune

2.3 Autres dangers Cette substance/mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus haut.

### 3. INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom chimique                | Proportion (%) | N ° CAS.  | Numéro EINECS. |
|-----------------------------|----------------|-----------|----------------|
| Eau                         | 60             | 7732-18-5 | 231-791-2      |
| Glycol                      | 15             | 107-21-1  | 203-473-3      |
| Latex de caoutchouc naturel | dix            | 9003-31-0 | 618-362-9      |
| Granule de caoutchouc       | 8              | /         | /              |
| Fibre artificielle          | 7              | /         | /              |

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description des premiers secours nécessaires

##### Conseils généraux

Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

##### En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. S'il ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consultez un médecin.

##### En cas de contact avec la peau

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consultez un médecin.

##### En cas de contact visuel

Rincer les yeux avec de l'eau par mesure de précaution.

##### En cas d'ingestion

Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consultez un médecin.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et effets connus les plus importants sont décrits dans l'étiquetage (voir rubrique 2.2) et/ou dans article 11

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucune donnée disponible

### 5. PREMIÈRES MESURES DE LUTTE

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre l'incendie si nécessaire.

#### 5.4 Informations complémentaires

Pas de données disponibles

## 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utilisez un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou gaz. Assurer une ventilation adéquate.

Pour la protection individuelle, voir la section 8.

#### 6.2 Précautions environnementales

Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.

#### 6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte et éliminer comme déchet dangereux. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pendant élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections Pour l'élimination, voir section 13.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Évitez l'inhalation de vapeurs ou de brouillards. Pour les précautions, voir la section 2.2.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les conteneurs ouverts doivent être soigneusement refermé et maintenu droit pour éviter les fuites. Conserver dans un endroit frais. Hygroscopique.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Hormis les utilisations mentionnées au point 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

pas de données disponibles

### 8.2 Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Installation des sorties de secours et la zone d'élimination des risques.

### 8.3 Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage

Portez des lunettes de sécurité bien ajustées avec protections latérales conformes à la norme EN 166 (UE) ou NIOSH (US).

Protection de la peau

Portez des vêtements imperméables et résistants au feu/aux flammes. Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.

Se laver et se sécher les mains. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la directive européenne

89/686/CEE et la norme EN 374 qui en dérive.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées, si une irritation ou d'autres symptômes apparaissent, utilisez un respirateur complet.

Risques thermiques

pas de données disponibles

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

a) Aspect : Forme : liquide

Couleur: Gris

b) Odeur : Faible grillé

c) Seuil de l'odeur : Aucune donnée disponible

d) pH : 812 à 25

e) Point de fusion/point de congélation : Sans objet

f) Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : non applicable

g) Point d'éclair : >95 °C

h) Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible

i) Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité : Aucune donnée disponible

k) Pression de vapeur : Aucune donnée disponible

l) Densité de vapeur : Aucune donnée disponible

m) Densité relative : Aucune donnée disponible

n) Solubilité dans l'eau : complètement miscible

o) Coefficient de partage :

n-octanol/eau : Aucune donnée disponible

p) Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible

q) Température de décomposition : Aucune donnée disponible

r) Viscosité : Aucune donnée disponible

s) Propriétés explosives : Aucune donnée disponible

t) Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations de sécurité Aucune donnée disponible

## 10. DONNÉES SUR LA STABILITÉ ET LA RÉACTIVITÉ

### 10.1 Réactivité

Pas de données disponibles

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

### 10.4 Conditions à éviter

Pas de données disponibles

### 10.5 Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie : voir rubrique 5

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

(Règlement (CE) n° 1272/2008, annexe VI)

CL50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 6 h -> 2,5 mg/l

Remarques : (ECHA)

DL50 Cutané - Souris - mâle et femelle -> 3.500 mg/kg

Remarques : (ECHA)

Corrosion/irritation cutanée

Peau - Lapin

Résultat : Aucune irritation cutanée - 20 h

Remarques : (ECHA)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin

Résultat : Aucune irritation des yeux - 24 h

Remarques : (ECHA)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Test de Maximisation - Cochon d'Inde

Résultat : négatif

(Ligne directrice du test 406 de l'OCDE)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Test d'Ames

Escherichia coli/Salmonella typhimurium

Résultat : négatif

Rat - mâle et femelle

Résultat : négatif

Cancérogénicité

Ce produit est ou contient un composant qui n'est probablement pas cancérigène d'après ses informations CIRC, ACGIH, NTP ou

Classement EPA.

CIRC : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme probable,

Cancérogène possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction

Des expériences en laboratoire ont montré des effets tératogènes.

La surexposition peut provoquer des troubles de la reproduction d'après des tests effectués sur des animaux de laboratoire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pas de données disponibles

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Orale – Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. - Rein

Risque d'aspiration

Pas de données disponibles

#### Informations Complémentaires

RTECS : KW2975000

En cas d'ingestion, les premiers symptômes imitent une ivresse alcoolique et sont suivis de nausées, de vomissements, de douleurs abdominales.

douleur, faiblesse, sensibilité musculaire, insuffisance respiratoire, convulsions, collapsus cardiovasculaire, œdème pulmonaire,

tétanie hypocalcémique et acidose métabolique sévère. Sans traitement, la mort peut survenir en 8 à 24 heures.

Les victimes qui survivent à la période de toxicité initiale développent généralement une insuffisance rénale accompagnée de lésions cérébrales et hépatiques.

L'exposition et/ou la consommation d'alcool peuvent augmenter les effets toxiques.

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été minutieusement étudiées.

enquêté.

Après absorption :

agitation, troubles du SNC

Effets systémiques :

Après une période de latence :

Fatigue, ataxie (altération de la coordination locomotrice), perte de conscience

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Système nerveux central - Irrégularités - Basé sur des preuves humaines

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons : test statique CL50 - Pimephales promelas (tête-de-boule) -> 72.860 mg/l - 96 h (US-EPA)

Toxicité sur les daphnies et autres invertébrés aquatiques test statique EC50 - Daphnia magna (Puce d'eau) - > 100 mg/l-

48 h (ligne directrice du test OCDE 202)

Toxicité pour les algues: IC5 - Scenedesmus quadricauda (Algues vertes) - > 10.000 mg/l - 7

D Remarques : (Lit.)

Toxicité sur les bactéries : test statique EC20 - boues activées - > 1,995 mg/l - 30 min (ISO 8192)

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité :

aérobie - Durée d'exposition 10 j

Résultat : 90 - 100 % - Facilement biodégradable.

(Ligne directrice des tests 301A de l'OCDE)

Demande biochimique en oxygène (DBO) : 780 mg/g Remarques : (IUCLID)

Demande chimique en oxygène (DCO) : 1,190 mg/g Remarques : (IUCLID)

Demande théorique en oxygène : 1,290 mg/g Remarques : (IUCLID)

Rapport DBO/ThBOD : 60 % Remarques : (IUCLID)

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ne se bioaccumule pas.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable ou toxique.

(PBT), ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### 12.6 Autres effets indésirables

Informations écologiques supplémentaires : Aucune donnée disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Proposez des solutions excédentaires et non recyclables à une entreprise d'élimination agréée. Les déchets doivent être éliminés

conformément à la directive sur les déchets 2008/98/CE ainsi qu'à d'autres réglementations nationales et locales. Partir

produits chimiques dans leurs contenants d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Manipuler les contenants non nettoyés comme le produit

lui-même.

Emballages contaminés

Éliminer comme produit non utilisé.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Un numéro

ADR/RID : Non

IMDG : Non

Ici non

Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID : Marchandise non dangereuse

IMDG : Marchandises non dangereuses

IATA : marchandises non dangereuses

Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : Non

IMDG : Non

Ici non

Groupe d'emballage

ADR/RID : Non

IMDG : Non

Ici non

Dangers environnementaux

IMDG Polluant marin : Non

Méthode d'emballage : emballage selon la méthode préconisée par le fabricant.

Précautions pendant le transport :

Les véhicules de transport doivent être équipés des variétés et quantités correspondantes d'équipement de lutte contre l'incendie.

et des équipements de traitement d'urgence en cas de fuite.

Il est interdit de mélanger avec des agents oxydants, des produits chimiques alimentaires, etc.

Le pot d'échappement du véhicule doit être équipé d'un dispositif ignifuge.

Il est interdit d'utiliser des équipements mécaniques et des outils produisant des étincelles.

Pendant le transport, il doit être protégé du soleil, de la pluie et des températures élevées.

Restez à l'écart du feu, des sources de chaleur et des zones à haute température

## .15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation spécifiques en matière de sécurité, de santé et d'environnement à l'Inventaire européen des

Substances chimiques commerciales (EINECS) : répertoriées.

Inventaire CE : Répertorié.

Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA) : Répertorié.

Catalogue chinois des produits chimiques dangereux 2015 : non répertorié.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC) : répertorié.

Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines (PICCS) : répertorié.

Inventaire national des produits chimiques du Vietnam : répertorié.

Inventaire chimique chinois des substances chimiques existantes (Chine IECSC) : répertorié.

Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL) : répertorié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Nous pensons que les informations contenues dans le présent document sont à jour à la date de cette fiche de données de sécurité et sont

offert de bonne foi. Depuis l'utilisation de ces informations et de ces avis et les conditions d'utilisation du

produit ne sont pas sous le contrôle de la technologie, il est de l'obligation de l'utilisateur de déterminer les conditions de sécurité

utilisation du produit.